



**ACCOMPAGNÉ PAR**

MARJOLAINE LOUBIER ET  
JOANNE LUSSIER

En collaboration avec



**\*En prime: Excursions  
d'une demi-journée à Mijas  
et à Malaga!**

# Séjour sur la Costa Del Sol Espagne

**22 septembre au 14 octobre 2022**

Accompagné par Marjolaine Loubier et Joanne Lussier

À partir de

**2 449 \$**

par pers. occ. double en studio

**23 jours**

Incluant un rabais paiement comptant de 50\$  
si dépôt et final payé comptant ou chèque

## Studio



## Hébergement

### Bajondillo

**CATÉGORIE :**  
Intermédiaire

### SITUATION TORREMOLINOS

Son emplacement exceptionnel face à la mer (rue à traverser) et à proximité de la célèbre Calle San Miguel agrémentera voire séjour loin des hivers rigoureux.

### HÉBERGEMENT

Ses 650 unités décorées simplement sont toutes équipées de climatisation avec réglage individuel et dotées d'un coin cuisine avec réfrigérateur, télévision, téléphone, salle de bain avec sèche-cheveux, balcon meublé et coffret de sûreté (\$).

### RESTAURATION

Pour ceux qui le désirent, 2 restaurants (\$) sont disponibles. Le petit déjeuner buffet est servi pour environ 10 euros/pers. en supplément et il est payable sur place.

### SERVICES

Changement de serviettes et ménage (hors cuisine) tous les jours sauf le dimanche et changement de literie 2 fois/semaine. Une animation quotidienne variée attire chaque soir un grand nombre de clients. Piscine extérieure (mai à octobre) avec chaises longues (\$) et parasols dans le jardin, ping-pong et Wi-Fi gratuit. Avec suppléments station internet et service de laveuse-sécheuse.

## Le forfait comprend :

- Vol aller-retour en classe économique au départ de Montréal
- Transferts
- Hébergement pour 21 nuits en occ. double en studio ou en appartement (\$)  
(supplément simple en sus. de 1160\$ en studio)
- Animation quotidienne
- Service d'un accompagnateur au départ de Montréal
- Service de représentation local
- Manutention de bagages à l'hôtel (1 par personne)
- Taxes et frais de service à l'hôtel
- Frais professionnels de l'agence

## Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire
- Pourboires
- Les excursions non-incluses
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il y avait lieu

## CONDITIONS DE RÉSERVATION

Premier dépôt de 100 \$ par pers. remboursable jusqu'au 30 sept. 2021 + l'assurance au moment de la réservation.

2e dépôt de 500 \$ par pers. dû le 1er oct. 2021  
Paiement final dû le 15 juillet 2022

**PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE au moins  
3 mois après la date de retour**



**\*BONUS: Excursions d'une demi-journée  
à Malaga et à Mijas!**



# CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

## RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant et du formulaire de confirmation du voyage dûment rempli. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date lorsque le montant total est exigé. Les sommes au dossier sont non remboursables.

## PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs. (Exemple : problème santé publique)

## FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation en plus de la perte des sommes au dossier. Les frais d'annulation qui s'appliquent par personne pour toute annulation avant la date du paiement final = le montant du dépôt ; après la date du paiement final = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil et/ou le grossiste autre que force majeure comme actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental, fermeture de frontières, grève, etc, le client se verra rembourser ou créditer le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

## CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

## ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez-vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport est exigée au moment de la réservation.

## VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

## RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, qui procèdent aux réservations pour le transport, hôtels, restaurants, ou autres services et sont sujets aux conditions imposées par les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit. Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsée du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil s'engage à fournir un accompagnateur lors du voyage, mais se réserve le droit de le changer et ce, sans préavis.